



**MAIRIE DE LA CHAPELLE ERBREE**

**DOSSIER D'INSCRIPTION  
DISPOSITIF ARGENT DE POCHE  
EXERCICE .....**

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Age : .....

Adresse : .....

.....

Tél : fixe..... ou portable .....

e-mail : .....

pièces à joindre :

- attestation d'assuré social
- attestation de responsabilité civile
- autorisation parentale

## DOSSIER D'INSCRIPTION (suite)

A faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal.  
En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

### AUTORISATION PARENTALE :

Madame, Monsieur.....

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils s'engage :

- La commune de la Chapelle Erbrée ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « argent de poche ». En aucun cas, la bourse versée pour la participation à l'activité « argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire ;
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale

Autorise mon enfant :

Prénom et NOM :  
domicilié :

à participer à l'opération « argent de poche ».

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être réalisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

- Autorise les prises de vue de mon enfant et la diffusion sur le site de la commune de la Chapelle Erbrée
- Autorise les prises de vue de mon enfant et la diffusion ( presse papier, réseaux sociaux...)
- Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à La Chapelle Erbrée, le .....

Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé »

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de la Chapelle Erbrée, dont le maire est responsable de traitement. Ces données sont nécessaires pour l'organisation des actions « argent de poche » de la mairie (échanges divers, planning et paiement). La base légale de traitement est le contrat.

Les données collectées sont communiquées aux agents des services administratif et technique ainsi qu'aux agents de la trésorerie.

Les données sont conservées jusqu'à la dix-huitième année de l'enfant puis détruites.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement ou vous opposer au traitement de vos données en vous adressant à la Mairie de la Chapelle Erbrée, Monsieur le Maire, référent RGPD, 1, Place de la Mairie la Chapelle Erbrée (35500), contact.maire@lachapelleerbre.fr. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.